

## Communiqué de presse

### **LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC INVESTIT 375 000 \$ DANS LA FONDATION DE L'ATHLÈTE D'EXCELLENCE DU QUÉBEC**

**Montréal, le 31 octobre 2011.** — La vice-première ministre et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a annoncé aujourd'hui le renouvellement de l'appui du Gouvernement du Québec à la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec. Son soutien se traduit par un investissement de 375 000 \$ réparti sur trois ans. La ministre a fait cette annonce en compagnie du président de la Fondation, M. Claude Chagnon, de nombreux boursiers de la Fondation ainsi que de membres de la communauté sportive et du milieu des affaires.

« Au fil des ans, la Fondation a développé une solide expertise dans la gestion de programmes de bourses et de soutien aux étudiants-athlètes. Son action, complémentaire au programme Équipe-Québec, est d'un apport précieux pour les athlètes qui souhaitent poursuivre des études. Depuis 1996, c'est plus de 17 millions de dollars que la Fondation a recueillis en dons pour leur venir en aide » a souligné la ministre.

Le président de la Fondation s'est dit très heureux de l'appui gouvernemental dont bénéficie la Fondation. « Le Gouvernement du Québec est un donateur de prestige depuis 1996. Avec l'annonce faite aujourd'hui, il continue d'être un puissant catalyseur qui suscite l'investissement privé dont nous avons besoin pour atteindre notre objectif de 10 millions de dollars d'ici la fin de 2015 », a déclaré M. Chagnon.

Soulignons que la Fondation intervient de plus en plus tôt dans la carrière des étudiants-athlètes en offrant des bourses du Fonds de l'athlète d'excellence, en plus des bourses du Fonds du sport universitaire. Elle agit ainsi en complémentarité avec le programme Équipe-Québec du Gouvernement du Québec. Cette année, la Fondation versera près de 900 000 \$ en bourses et souhaite hausser ce montant à 1 million de dollars d'ici 2015.

#### **À propos de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec**

La Fondation de l'athlète d'excellence a pour mission de soutenir financièrement les étudiants-athlètes, de les appuyer dans leur poursuite de l'excellence et de contribuer à la promotion de modèles dans la société québécoise. Depuis sa création en 1985, la FAEQ a remis plus de 9 millions de dollars en bourses aux étudiants-athlètes.

- 30 -

*Il est maintenant possible de suivre l'actualité concernant le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur [Twitter@MELSQuebec](https://twitter.com/MELSQuebec).*

Sources : Dave Leclerc  
Attaché de presse de la  
vice-première ministre et ministre  
de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
418 644-0664

Annie Pelletier,  
Directrice des communications  
Fondation de l'athlète  
d'excellence du Québec  
514 252-3171, poste 3538  
[annie.pelletier@faeq.com](mailto:annie.pelletier@faeq.com)